COMMUNE DE MONTCHABOUD
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars,
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 21/03/2023
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11
Présents : 8 Votants : 9
Pour : 9 Contre : Abstention :

Secrétaire de séance : Claudine VEROLLET
Excusés : Véronique FELTRIN, Alain RET
Pouvoir : Chantal MATHIEU donne pouvoir à Guy SOTO

N° 05-2023

Objet : Vote du Budget Primitif 2023

M. le Maire propose au Conseil Municipal le Budget Primitif pour l'année 2023 :

En Section De Fonctionnement :
Le budget est équilibré :
- Dépenses de fonctionnement → 221579.61 €
- Recettes de fonctionnement → 221579.61 €

PREFECTURE DE L'ISERE
11 AVR. 2023
SECTION COURRIER

En Section D'investissement :
Le budget est équilibré :
- Dépenses d'investissement → 106796.98 €
- Recettes d'investissement → 106796.98 €

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte et décide :

- d'Approuver le Budget Primitif pour l'année 2023.

Le Maire,

« certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son envoi en Préfecture
le 30/03/2023 et de sa notification le 30/03/2023 »

MAIRIE de MONTCHABOUD
R.F.
38220